



Thierry MURIE  
Vice-président de la FFR

*Dossier suivi par :*  
*Benoît OSZUSTOWICZ : [benoit.oszustowicz@ffr.fr](mailto:benoit.oszustowicz@ffr.fr)*  
*Julien TREHARD : [julien.trehard@ffr.fr](mailto:julien.trehard@ffr.fr)*

Mesdames, Messieurs les Présidents  
des comités territoriaux et des comités départementaux

Objet : Journées Sécurité du Joueur 2017-2018

---

Mesdames, Messieurs,

Dans une farouche volonté de préserver l'intégrité physique de nos licenciés dans leur pratique du rugby, je vous informe que la FFR relance les « Journées Sécurité du Joueur » pour la saison prochaine.

J'attire votre attention sur le fait que, tout en préservant une qualité de contenus, l'organisation et la planification de ces journées évolueront au regard de celles proposées les années passées. Vous resterez les garants de cette organisation pour laquelle chaque club devra être représenté. Toutefois ce ne sera plus un représentant de chaque collectif mais :

- Un « référent sécurité compétition » par club. Celui-ci devra être licencié dans le club concerné. Il devra être titulaire à minima d'un Brevet Fédéral ou d'un diplôme permettant l'encadrement d'une équipe du club engagée en compétition
- Un « référent sécurité Ecole de Rugby » par club. Celui-ci devra être licencié dans le club concerné. Il devra être titulaire à minima du Brevet Fédéral Développement ou d'un Brevet fédéral Découverte-Initiation

Ces journées que vous organiserez se déclineront en deux parties précises :

#### Première étape

---

Les deux référents, nommés par le Président de leur club, seront invités par les structures organisatrices des journées sécurité (comité Territorial ou comité départemental selon le mode de fonctionnement retenu en région) à participer à une réunion axée sur l'information et la formation courant septembre 2017. L'organisateur recensera les clubs et référents présents.



## Seconde étape

---

Les deux référents seront chargés d'organiser dans leur club, la déclinaison de ces journées sécurité. Ils interviendront respectivement selon leur secteur d'activité auprès de tous les entraîneurs concernés par la compétition et auprès de tous les éducateurs concernés par l'école de rugby.

## Le contrôle

---

Il vous appartient de signaler aux référents que l'évaluation de cette action se fera par le biais d'une attestation signée par le Président du club. Ce dernier transmettra l'attestation au Président du comité territorial ou à son représentant. L'attestation devra signifier que les deux animations ont été réalisées au sein du club en direction de tous les membres de l'équipe technique.

Ces attestations signées par les clubs devront être transmises au plus tard le 30 novembre 2017. La FFR pourra, à partir de cette date, diligenter des contrôles.

## La thématique 2017/2018

---

A l'occasion de leur colloque, les conseillers techniques d'état et les conseillers techniques territoriaux ont participé à la réalisation du document support mis à disposition des encadrements des comités pour la réalisation des Journées Sécurité du Joueur.

*A noter : « sont également mobilisés dans le dispositif tous les acteurs en lien avec la sécurité du joueur, à savoir la Direction Technique des Arbitres et le Comité Médical de la FFR »*

Le travail de technique individuelle abordé ces dernières saisons reste d'actualité, notamment la zone Plaqueur /Plaqué. Dans cette logique, la Direction Technique Nationale propose de travailler pour 2017-2018 sur un thème générique qui sera au service de toutes les équipes :

**L'AMELIORATION DU JEU DE MOUVEMENT**  
**AFIN DE REDUIRE LES ZONES D'AFFRONTEMENT SOUS FORME DE RUCK**  
**(SOURCE DE TRAUMATISMES)**

Cette approche technique sera complétée par une formation permettant la maîtrise de la règle du jeu. Enfin, une information médicale relative à la commotion cérébrale sera réalisée au cours de ces travaux.

Conscient de l'intérêt que chacun porte à la sécurité de la joueuse et du joueur sur notre territoire, je vous remercie de permettre l'organisation de ce dispositif.

Marcoussis, le 22 juin 2017

Thierry MURIE